



AFRIQUE/RD CONGO - Prise de position des Evêques contre les « élections indirectes » par crainte de fraudes et de manipulations

Kinshasa (Agence Fides) – Les Evêques de République démocratique du Congo sont contraires à l'hypothèse de vote indirect en ce qui concerne l'élection des maires, des conseillers municipaux et des députés provinciaux proposée par le Président de la Commission électorale indépendante (CENI), le Père Malu Malu.

La position des Evêques a été rendue publique dans une déclaration faite le 3 mars à Kinshasa.

« Les Evêques – a affirmé dans le cadre d'une conférence de presse le Père Léonard Santedi, Secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) – estiment que l'hypothèse d'élections provinciales ou municipales au suffrage indirect n'est pas apte à consolider notre démocratie ».

L'élection indirecte prévoit que les citoyens votent pour de « grands électeurs » qui, à leur tour, procéderaient à l'élection des administrateurs et des députés. Les Evêques craignent que cette procédure accroisse la possibilité de fraudes et de manipulations au travers de la corruption des grands électeurs.

« Nous demandons à ce que les élections municipales, urbaines et locales aient lieu au suffrage direct afin de consolider notre démocratie mais également pour permettre à la population, souverain primaire, d'exercer son droit, reconnu par la Constitution» affirment les Evêques dans leur communiqué.

La CENCO demande enfin que les élections provinciales soient organisées au premier trimestre 2015 de manière à conclure le cycle électoral commencé en 2011 pour procéder en 2016, aux élections présidentielles. (L.M.) (Agence Fides 04/03/2014)